

stitue, compose les choses : *les atomes sont les principes de tous les corps.* || Les premiers préceptes d'un art, d'une science : *les principes de la chimie, du dessin.* || *Phys. Loi : le principe d'Archimède.* || *Premiers principes*, vérités ou propositions primitives. || Maxime, règle de conduite, précepte de morale : *rester fidèle aux principes de l'honneur.* || Pl. Abs. Se dit de bons principes de morale et de religion : *un homme sans principes.*

**principicule.** sm. Petit prince, prince peu puissant.

**printanier, ière.** adj. Qui est du printemps. || *Étoffes printanières*, étoffes légères qu'on porte au printemps.

**printemps.** sm. (l. *primus*, premier.) La première des quatre saisons de l'année, qui commence à l'équinoxe du 20 mars. || *Poët. Année : avoir quatorze printemps.* || Le temps de la jeunesse : *au printemps de son âge.*

**priori (à).** (Terme lat.) D'après un principe antérieur et évident : *voilà qui est prouvé à priori.*

**priorité.** sf. Antériorité, primauté.

**Pripet.** Riv. de Russie, traverse les grands marais de Pinsk, et se jette dans le Dnieper (rive droite) ; 800 km. (*Carte, V. Pl. XX.*)

**prisable.** adj. 2 g. Dig ne d'être pris, estimé.

**Priscilien.** Hérésarque espagnol ; renouveau le manichéisme et le gnosticisme, fut décapité par ordre de l'empereur Maxime (385).

**prise.** sf. Action de prendre, de s'emparer : *la prise d'une ville.* || Ce que l'on prend : *prise importante.* || Moyen, facilité de prendre, de saisir : *donner prise.* || Querelle, dispute : *avoir une prise avec quelqu'un.* || Petite dose d'un médicament ou autre chose : *une prise de rhubarbe, une prise de tabac.* || *Prise de corps*, action d'arrêter quelqu'un en vertu d'un jugement. || *Prise de possession*, acte par lequel on est mis en possession d'une charge, d'un emploi. || *Prise d'armes*, action de se mettre sous les armes ; acte de rébellion. || *Prise d'habit*, cérémonie où une personne reçoit l'habit religieux dans un monastère. || *Prise d'eau*, action de détourner d'une rivière, d'un étang, etc., une certaine quantité d'eau, pour divers usages. || Concession qui donne ce droit. || *De bonne prise*, qui peut être, ou qui est pris à bon droit.

**prisée.** sf. Prix que l'on met aux choses qui doivent être vendues aux enchères.

**priser.** va. Mettre le prix à une chose, en faire l'estimation. || Estimer : *priser un auteur.* || SYN. *Apprécier.*

**priser.** vn. Aspirer par le nez du tabac en poudre.

**priseur.** sm. Celui qui fixe le prix. || *Commissaire-priseur*, celui qui fait la prisee.

**priseur, euse.** s. Celui, celle qui a l'habitude de priser du tabac.

**prismatique.** adj. 2 g. Qui a la forme d'un prisme. || *Couleurs prismatiques*, les sept couleurs que présente la lumière du soleil après avoir traversé un prisme de verre triangulaire.

**prisme.** sm. (m. g.) *Géom.* Solide à deux bases égales et parallèles, unies par des parallélogrammes : *prisme triangulaire*, qui a pour base un triangle, etc. (*Fig.*) || *Phys.* *Prisme triangulaire de cristal*, qui sert à décomposer la lumière. || *Fig.* Tout ce qui illusionne l'esprit, lui fait voir les choses sous d'autres couleurs que les véritables : *le prisme de l'imagination.*



Prisme.

**prison.** sf. (l. *prehensio*, prise.) Lieu où l'on enferme les accusés, les criminels, etc. || *Fig.* Maison sombre et triste. || Emprisonnement : *condamné à la prison.*

**prisonnier, ière.** s. Celui, celle qui est arrêté pour être mis en prison, ou qui y est

détenu. || Celui qui a été pris à la guerre. || *ADJ.* Soldat prisonnier. || SYN. *Captif.* || *CTR.* *Libre.*

**Privas.** 7 600 h. (*Privadois.*) Ch.-l. du dpt de l'Ardeche ; à 32 km. O. de Livron, qui est sur la ligne Lyon-Marseille ; oô. Soies, lainages, fers. — *Arr.* : 10 cant., 108 comm.

**privatif, ive.** adj. Qui indique privation. || *Gram.* Syllabe qui, unie à un mot, lui donne un sens contraire : *in dans injuste.*

**privation.** sf. Perte, manque d'un bien qu'on avait, ou qu'on devait avoir. || Privation, abstention volontaire de quelque chose : *s'imposer de dures privations.* || Manque des choses nécessaires : *vie de privations.*

**privativement.** adv. Exclusivement, à l'exclusion.

**privauté.** sf. Familiarité extrême.

**privé, ée.** adj. Sans fonctions publiques : *homme privé.* || Qui n'a point un caractère public : *vie privée.* || Apprivoisé : *moineau privé.* || *Sm.* Cabinet d'aisance.

**privément.** adv. Familièrement. (vx.)

**priver.** va. Oter à quelqu'un ce qu'il a, l'empêcher de jouir de quelque avantage : *priver quelqu'un de sa liberté.* || Apprivoiser : *priver un moineau.* || *SE PRIVER.* vpr. S'abstenir.

**privilege.** sm. (l. *privilegium*.) sm. Droit ou avantage particulier accordé à quelqu'un. || Acte qui contient la concession de cet avantage : *enregistrer un privilege.* || *Fig.* Don naturel : *la raison est le privilege de l'homme.* || Liberté qu'on s'attribue : *il a le privilege de faire ce qu'il veut.*

**privilegié, iée.** adj. Qui jouit d'un privilege. || *Fig.* Qui est doué de quelque don naturel. || *Sm.* Celui qui jouit d'un privilege.

**privilegier.** va. Accorder un privilege.

**prix.** sm. (l. *pretium*.) Estimation, valeur d'une chose : *le prix d'un chapeau.* || Mérite, importance : *apprenez le prix du temps.* || Récompense : *un prix de vertu.* || Tout ce qu'il en coûte pour obtenir quelque avantage : *acheter la victoire au prix de son sang.* || *A tout prix*, malgré tout : *il me faut cela à tout prix.* || *AU PRIX DE.* loc. prép. En comparaison de : *la fortune n'est rien au prix de la vertu.*

**probabilisme.** sm. *Theol.* Doctrine de probabilité.

**probabiliste.** sm. Partisan de la probabilité.

**probabilité.** sf. Apparence de vérité. || Doctrine enseignant qu'il est permis de suivre une opinion moins probable, qui favorise la liberté, en concurrence d'une autre opinion opposée plus probable et favorisant la loi. || *Math.* *Calcul des probabilités*, règles d'après lesquelles on peut calculer les chances d'un événement futur. || SYN. *Plausibilité, vraisemblance.*

**probable.** adj. 2 g. (l. de *probare*, prouver.) Qui a une apparence de vérité, qui paraît fondé en raison : *des arguments probables.* || Qui semble devoir se produire : *événement probable.* || SYN. *Vraisemblable.* || *CTR.* *Incertain, douteux.*

**probablement.** adv. Vraisemblablement.

**probant, ante.** adj. Qui prouve, qui est convaincant : *raison probante.*

**probation.** sf. Temps d'épreuve qui précède le noviciat dans un monastère.

**probatique.** adj. f. (g. *probatum*, brebis.) *Piscine probatique*, piscine de Jérusalem où on lavait les victimes qui devaient être offertes dans le temple.

**probatoire.** adj. 2 g. *Jurispr.* Acte probatoire, propre à constater, à prouver quelque chose.

**probe.** adj. 2 g. (l. *probus*.) Qui a la probité : *un homme probe.*

**probité.** sf. Droiture de cœur. || SYN. *Honnêteté, intégrité.*